TD d'urbanisme conçus par monsieur BENALIA F.

Docteur de l'Université François Rabelais de Tours -France- Enseignant à l'USTHB.

TD (1) Urbanisme. L1.

Le site et la situation

Définition:

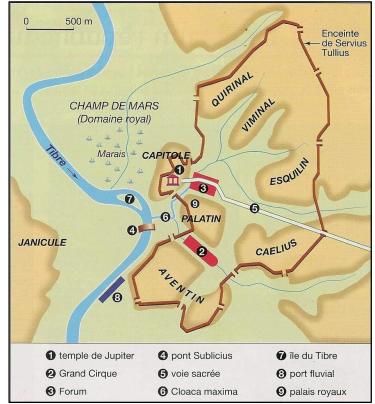
Il s'agit du cadre géographique physique et humain d'une localité.

1. Le site:

Le site désigne l'emplacement de la fondation de la ville et de ses extensions successives de son tissu bâti, caractérisé par les éléments topographiques (relief), géologiques, hydrographiques (rivages) et éventuellement climatiques et biologiques (végétation, pédologie).

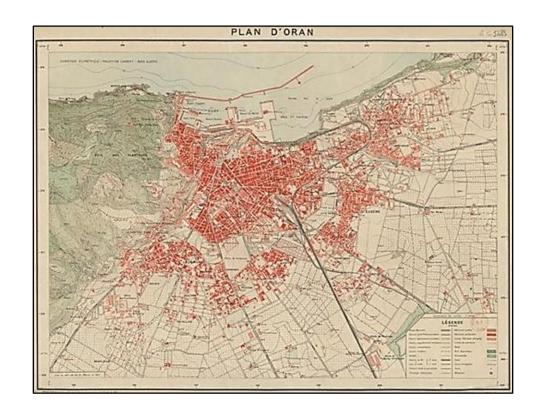
Le site est en tous cas localement caractérisé, et définit par des éléments physiques présents sur place. Exemple : Rome fondée sur sept petites collines sur le Tibre. Presqu'ile (Syracuse, Bombay, Mahdia), d'une ile (New York, Singapour) ou d'une ile fluviale (Montréal) ou encore d'un archipel au sein d'une lagune (Venise).

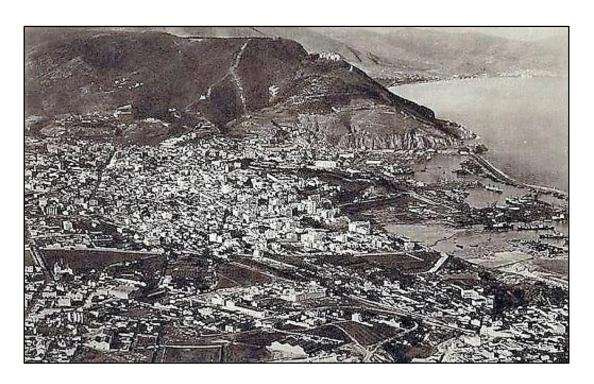




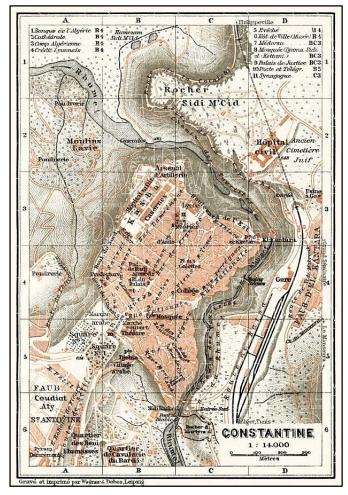
Rome







Oran 1927



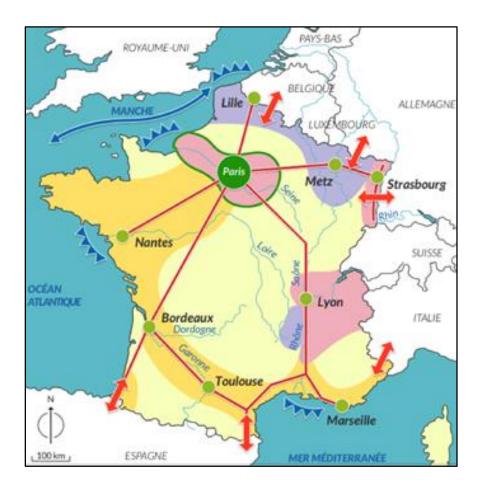


Constantine

2. La situation:

La situation d'une ville est en revanche sa position géographique par rapport à son espace relationnel, que l'on peut appréhender à différentes échelles (locale, régionale, nationale voir internationale).

La situation est **caractérisé par des facteurs essentiellement humains** de mise en relation à d'autres espaces (*distances, positionnement sur les axes de communication, facilité de relation, etc.*) **ou éventuellement physiques**, dans la mesure où ces derniers jouent un rôle dans la mise en relation humaine entre la ville et son environnement spatial. Exemple : La situation de Paris en Europe occidentale.



Exemple de France